

Bulletin municipal d'information



Chers albonnaises et albonnais,

En ce début d'automne j'espère que chacun d'entre vous a bien profité de cet été exceptionnel. Comme toujours les périodes caniculaires sont à double face : plaisir de profiter du soleil après un printemps difficile, difficultés liées à la sécheresse et à la haute température pour les éleveurs, les cultivateurs et aussi les malades chroniques et les personnes très âgées. Comme sur bien des sujets tout n'est pas rose, tout n'est pas noir.

La vie de la commune est le reflet vivant de ces contradictions. Prenons un exemple concret avec l'évolution du ramassage et du traitement des ordures ménagères. L'ancien système de ramassage à domicile était très confortable pour l'usager, très exigeant en matériel et en personnel.

C'est ainsi qu'un effort vous a été demandé pour que les déchets ménagers soient amenés en des lieux où tri sélectif et dépôt dans des containers semi-enterrés se font dans de bonnes conditions, meilleures que la technique qui avait succédé au ramassage à domicile et qui fut très génératrice de salissures et de nuisances. Le SIRCTOM, syndicat qui gère nos îlots de propreté a notoirement amélioré les conditions de dépôt et de traitement. Le côté négatif est la distance qui souvent sépare votre domicile du lieu de dépose. Un autre aspect désagréable est dû au sans-gêne et au manque de civisme de quelques personnes qui n'hésitent pas à déposer tout et n'importe quoi au mépris de tout règle citoyenne. Je mets en garde ces indéclicats : après les courriers courtois qui peuvent répondre à une négligence les récidivistes recevront les factures des travaux qu'ils occasionnent et pourront ainsi mesurer les conséquences de leur manque de citoyenneté.

Heureusement il y a aussi de bonnes nouvelles :

Nos conscrits ont constitué un bureau dynamique qui va organiser plusieurs événements dont ils sont traditionnellement responsables. C'est ainsi que la vogue qui avait disparu l'an dernier va renaître pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Constatant cette renaissance la commune va évidemment aider nos jeunes matériellement et financièrement.

Albon s'inscrit résolument dans une logique de respect de l'environnement. Désherbage et traitement des plantes répondent de plus en plus aux exigences de respect de la biodiversité. Le travail méticuleux des agents communaux et l'activité exemplaire des « jardins botaniques » doivent être salués et encouragés.

La numérotation des habitations se termine grâce au travail de l'équipe municipale qui a fait économiser beaucoup d'argent en nous évitant le recours à une société spécialisée. Chacun d'entre nous pourra apprécier le confort d'avoir enfin une adresse précise. Peut-être que certains livreurs apprécieront moins habitués à ne même pas chercher le destinataire et gagnant ainsi beaucoup de temps !

A bientôt dans notre mairie rénovée.

J.P. Payraud

Edito 1
 Autour de l'école 2
 Vie de la commune 3
 Vie albonnaise 4
 Vie albonnaise 5
 Vie albonnaise 6,7
 Infos pratiques 8



Le mardi 18 octobre à 20h à l'espace Pierre Mendès France se tiendra une réunion publique de présentation du lotissement du Moulin (développement du quartier du Bancel à proximité de l'école).

Cette réunion sera animée par ADIS (spécialiste de l'habitat, promoteur, constructeur), en présence des élus d'Albon et de Philippe Delaplacette, vice-président de la communauté de communes en charge de l'urbanisme.



Mise en place du logiciel périscolaire rentrée scolaire 2016-2017

A partir de la rentrée scolaire prochaine, l'inscription et le paiement aux services périscolaires (garderie, étude surveillée, cantine, TAP communaux et intercommunaux) se feront via un portail famille internet.

A l'aide de vos identifiants qui vous ont été communiqués, vous accédez à ce portail afin d'effectuer l'inscription de vo(s)tre enfant(s). Si ce n'est pas le cas prenez contact rapidement avec le secrétariat de la mairie.

Pour les parents n'ayant pas d'accès à internet, une permanence au secrétariat de la mairie aura lieu le dernier mercredi du mois, de 8h30 à 12h30.

Pour les parents ne pouvant pas payer par carte bleue, les paiements par chèques ou espèces sont acceptés auprès du Trésor Public de St Rambert d'Albon ou en Mairie lors des permanences.

Afin de faciliter la vie des parents, la municipalité a décidé de mettre en place une garderie payante, le mercredi, de 11h15 à 12h15 à l'École Louise Michel.

Par ailleurs, la commune reprend la gestion de la restauration scolaire dès la rentrée 2016. Un marché public a été lancé et le résultat a été validé par la séance du conseil municipal du 4 juillet 2016. Le prestataire retenu est la MFR avec un prix du ticket fixé à 4 euros.

La commune a fait le choix de maintenir la possibilité d'inscrire son enfant au jour le jour notamment pour la cantine, la garderie et l'étude surveillée. Cependant, il sera possible de modifier l'inscription la veille jusqu'à 19h. Dépassé ce délai, la somme engagée ne pourra être remboursée.

Si les débuts furent laborieux, petit à petit tout rentre dans l'ordre. Nous vous remercions pour votre compréhension, rien n'est jamais facile quand on inaugure un nouveau programme. Nous tenons à saluer la disponibilité et la gentillesse de nos secrétaires, surtout Jennifer qui vous a accompagné tout au long de ces débuts cahotiques.



A

utour de l'école

	zone A	zone B	zone C
	Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
PRÉRENTÉE DES ENSEIGNANTS	lundi 31 août 2015		
RENTÉE SCOLAIRE DES ÉLÈVES	mardi 1 ^{er} septembre 2015		
VACANCES DE LA TOUSSAINT	Fin des cours : samedi 17 octobre 2015 Reprise des cours : lundi 2 novembre 2015		
VACANCES DE NOËL	Fin des cours : samedi 19 décembre 2015 Reprise des cours : lundi 4 janvier 2016		
VACANCES D'HIVER	Fin des cours : samedi 13 février 2016 Reprise des cours : lundi 29 février 2016	Fin des cours : samedi 4 février 2016 Reprise des cours : lundi 22 février 2016	Fin des cours : samedi 20 février 2016 Reprise des cours : lundi 7 mars 2016
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours : samedi 9 avril 2016 Reprise des cours : lundi 25 avril 2016	Fin des cours : samedi 2 avril 2016 Reprise des cours : lundi 18 avril 2016	Fin des cours : samedi 16 avril 2016 Reprise des cours : lundi 2 mai 2016
VACANCES D'ÉTÉ ⁽¹⁾	Fin des cours : mardi 5 juillet 2016		

⁽¹⁾ Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens, sont en service jusqu'à la date liée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dérogées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Les classes vaqueront le vendredi 4 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débloquent le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Juin 2015

La rentrée

La rentrée scolaire a eu lieu et nous sommes toujours à la recherche d'une info. Le petit papier que l'on a rangé, mais où ? Quand nous en avons besoin. Rappel des horaires et de l'encadrement scolaire :

Horaires école Louise Michel :

Lundi, mardi, vendredi : 8h30-12h00 / 13h45-15h45 - TAP 15h45-16h30

Judi : 8h30-12h00 / 13h45-15h00 TAP 15h00-16h30

Mercredi : 8h30-11h15

Horaires école de saint Martin des Rosiers

Lundi, mardi, vendredi : 8h45-12h15 / 14h00-16h00 - TAP 16h00-16h45

Judi : 8h45-12h15 / 14h00-15h15 TAP 15h15-16h45

Mercredi : 8h45-11h30

A l'école Louise Michel **une garderie** de 7h30 à 8h20 et en soirée 16h30 à 18h15.

Une cantine à l'école Louise Michel et l'école de Saint Martin des Rosiers.

Un service de bus fait la liaison entre les deux écoles.

Vie de la commune

Fin des travaux à la maison Cheval

Le centre du village plus aéré, une meilleure vision, quelques places de parking supplémentaire. Les travaux de démolition terminés, l'entreprise Garanchon a finalisé la remise en état du mur de l'ancienne poste quelque peu malmené par la destruction de la maison « Cheval ». Une remise en état du sol avec du goudron et du gravier à permis de créer quelques places de parking et un élargissement de la rue de la Lyre. Les travaux sont terminés, a nous de les apprécier tout en restant vigilant sur le code de la route.



Les travaux de la mairie se terminent



Cet automne l'accueil, les bureaux réintégreront les locaux de la mairie. L'accueil n'a pas changé de place, les bureaux des secrétaires, de monsieur le maire se situent dorénavant au rez-de-chaussée, ainsi que la salle du conseil ou des mariages. Le service postal qui n'a pas été touché est toujours au même endroit. Vous trouverez dans ses nouveaux locaux, tous en rez-de-chaussée, les services de l'ADMIR, les services de la petite enfance, une salle de réunion, une salle multi association avec une petite cuisine attenante. Peu de travaux à l'étage hormis l'ancien bureau de mr le maire transformé en salle des archives avec porte pare feu sécurisée.

La numérotation !

Depuis un an et demi nous vous en parlons ! Après avoir répertorié les rues, impasses, chemins sans nom, nous leur en avons trouvé un. Des noms d'arbres, de fleurs, de plantes ont été choisis. Les emplacements des plaques de ses nouvelles dénominations ont été décidés. Puis il a fallu répertorier les entrées principales de toutes les maisons de la commune, et elle est grande notre commune avec tous ses hameaux. Et hop ! un premier envoi aux organismes compétants qui ont attribué les numéros. De nouveau, nous sommes repartis arpenter la commune pour vérifier si tout correspondait, trouver les propriétaires, les locataires, les numéros de parcelles au cadastre. Un travail de fourmis mais, ils seront sur vos maisons, vos façades, vos boîtes à lettres avant la fin de l'année. Toutes les informations vous seront fournies pour appréhender cette nouvelle numérotation. Des démarches seront nécessaires, et il faudra absolument les faire sinon la poste pourra refuser de vous distribuer le courrier.

Du renfort pour l'équipe technique

En contrat à durée déterminée, l'Albonais Jean-Claude Docher est venu renforcer l'équipe technique pour qui la période post estivale est synonyme de labeur, avec le réaménagement de la mairie, la pose des plaques nominative des rues, l'entretien des routes et leurs abords, l'entretien des locaux municipaux ...

Nous lui souhaitons une bonne intégration à l'équipe déjà en place.





Réservez votre 23/24 septembre

La nouvelle équipe des conscrits, très dynamique vient de reprendre le flambeau et sera présente les 23/24 septembre pour organiser la «fête votive». C'est derrière la résidence Servais que vous retrouverez manèges et jeux divers. Nous comptons sur votre présence.

Soirée théâtre

Le samedi 1^{er} octobre à 20h30 salle des fêtes d'Albon, la troupe «le petit soutier d'en face» vous présente sa nouvelle création : «APPELEZ-MOI GEORGES» une pièce de Philippe Perrault.

Plein tarif : 7€

Tarif réduit : 5€ (étudiants, chômeurs, - de 12 ans)

Renseignements et réservations 04 75 03 07 31. Billets en prévente au Bureau de tabac Popelard.

Festivités SEPTEMBRE à DECEMBRE

SEPTEMBRE

- Samedi 24 septembre : Vogue conscrits / Exposition photos club l'arc en ciel d'épaone
- Dimanche 25 septembre : Vogue conscrits / Exposition photos club arc en ciel d'épaone

OCTOBRE

- Samedi 1^{er} octobre : Théâtre petit soutier d'en face
- Samedi 15 octobre : Repas dansant des pompiers
- Vendredi 28 octobre : Marche nocturne sous des écoles

NOVEMBRE

- Samedi 5 novembre : Concert Horizon musicale
- Vendredi 11 novembre : Matinée boudin +cross ESND Belote paroisse (Andancette)
- Samedi 19 novembre : Couscous ADMR

DECEMBRE

- Dimanche 4 décembre : Loto sous des écoles
- Dimanche 11 décembre : Matinée terrines ACCA
- Samedi 16 décembre : Fête de Noël St Martin Vivre à St Martin

Vie albonnaise

Les activités pour la rentrée

• Le yoga

REPRISE DES COURS mercredi 07 Septembre 2016 à la salle des fêtes d'Albon : 1^{ère} séance de 18h15 à 19h45, 2^{ème} séance de 20h à 21h30, assurés par M. Guillaume BUFFIERE. Venez nous rejoindre (2 cours d'essai gratuits).

• **La danse** st toujours à l'honneur à albon avec l'association trans en danses avec au programme : danses enfants, zumba et country adultes. Nouveauté cette année: baby dance ouvert aux enfants de 3 à 5 ans. Retrouvez toutes les Infos sur notre site transendances.wix.com ou par mail troupetranscendanse@live.fr. et retrouvez nous également sur Facebook.

• Gym volontaire Albon/Beausemblant

Reprise des cours le mardi le 13 septembre au gymnase Pierre Mendes France à 20h30. Contact : Christine Decorme : 04/75/03/01/35 - Anne-Marie Dez : 06/80/12/14/95

• **Les manifestations proposées par le comité des fêtes** ont reçu un grand succès tant pour l'humoriste 'LA BAJON' venue en février qui a fait salle comble, que les nuits de l'été avec un programme varié pour toucher un large public.

Le comité des fêtes organise le 11 décembre une exposition avec pour thème les Albonnais ont du talent. Vous pouvez y participer en vous faisant connaître auprès du comité des fêtes par mail cfetesalbon@yahoo.fr ou en contactant : P.POULENARD : 04 75 03 18 56, Marie Laure CHOMEL : 06 30 67 66 51.

• **L'école de musique intercommunale La Boressoise** a repris ses cours sur les communes de Beausemblant et Albon.

Comme chaque année, nous retrouvons les cours de formation musicale (enfants et adultes), d'éveil musical et d'instruments (saxophone, clarinette, flûte traversière et à bec, trompette, trombone, percussions/batterie, guitare sèche/électrique et clavier/piano).

Nous retrouvons aussi ses formations d'harmonie, son ensemble de percussions festif, la Batucada et ses ateliers de musiques actuelles. Toutes ses formations sont prêtes à animer les villages alentour et se préparent déjà pour leur nouveau spectacle 2017 qui sera donné à ALBON.

Vous pouvez découvrir les photos ou les vidéos de la saison dernière : défilés, auditions, festival «les musicales sur Rhône» et les spectacles sur le site : google/laboressoise Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Président de l'association, Joël Chau-mat au 04 75 03 10 26 ou par mail : laboressoise@free.fr.

Candice Guérin

Après une saison de concours pour se sélectionner, fin juillet, Candice Guerin, 14 ans, du Creux de la Thine, a participé aux Championnats de France d'Equitation (GENERALI OPEN DE FRANCE) à Lamotte Beuvron dans le Loir et Cher.

Avec son cheval Quatuor Du Lesme, selle français, elle s'est distinguée en terminant à la 10^{ème} place dans la catégorie Hunter (mélange de sauts d'obstacle et de dressage) club 2 minimes.

Son classement a été récompensé par un tour d'honneur dans la carrière d'honneur, et par la remise d'un flot et d'une plaque.

Candice est passionnée par les chevaux, et compte bien évoluer encore en concourant en amateur en 2017 dans la discipline CSO (sauts d'obstacle). Elle pratique aussi l'équifeel (travail en liberté) et fait quelques représentations de spectacle avec son poney Quitus.



Vie albonnaise

Audio-guide

Un audio-guide culturel et multi-média déployé sur le territoire de Porte de DrômArdèche par l'office de tourisme.

Téléchargez l'appli «Second Guide» sur votre smartphone et flashez le QR code pour vous retrouver «Sur les pas de Diane de Poitiers».

Imaginons que... Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois et favorite du roi Henri II, revient sur ses terres natales du Dauphiné, plus précisément en «Porte DrômArdèche». Ce retour lui vaudra de revoir son village natal de Saint-Vallier, mais aussi cinq autres lieux incontournables qu'elle a gardé en mémoire pendant toutes ces années d'absence : Albon, Moras-en-Valloire, Hauterives, la Motte-de-Galaure et Châteauneuf-de-Galaure.

Au fil de sa visite, accompagne-la et imagine l'époque qu'elle a connu, celui du moyen-âge jusqu'au début de la Renaissance.

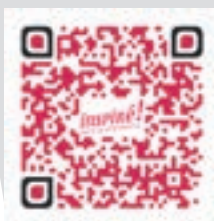
De plus, après 450 années d'absence, Diane semblerait avoir quelque peu perdu la mémoire. Aide-la donc à se rappeler du nom de cette dame de France qui s'est occupée de parfaire son éducation. Pour cela, munis-toi de ton Smartphone, avec l'application SecondGuide et un lecteur de QR Code.

Tu seras bien attentif à ce que te contera la duchesse, car un indice est dissimulé dans chaque village étape du circuit.

Alors prêt ? C'est parti !

Drôme à vélo

Ils ont fleuri sur les mats de nos panneaux de signalisation, se sont les panneaux indiquant un parcours de la Drôme à vélo. C'est un circuit de 45 km classé comme difficile qui traverse notre village. Pour trouver le tracé de ce circuit : Porte de DrômArdèche tourisme, contact@pleincoeur-tourisme.com



Rivières propres : fédération de pêche

Le 9 avril, l'association de pêche d'Albon et du Bancel à convié les Albonnais au nettoyage des rives du Bancel. C'est sur une dizaine de km environ que c'est déroulé nettoyage. Départ des grandes vignes jusqu'à dissard.

Pas moins d'une vingtaine de personnes se sont lancées dans l'aventure chaussées de bottes et armées de gants.

C'est environ 700kg de déchets qui ont pris de chemin de la déchèterie (pneus, bidon d'huile, emballage, ferraille, pollution agricole...).

En attendant la prochaine édition nous espérons, un peu plus de civisme et de respect de l'environnement pour notre Bancel.



Ils ont pris leur destin en main

Rencontre avec Laurent Guironnet.

Laurent dont on voit les poulaillers lors de nos promenades. Fils d'agriculteur, il passe un bac pro arboriculture fruitière à la MFR d'Anneyron. Travail oblige, il part faire les moissons en Camargue avant d'évoluer au sein d'entreprises tel que la base d'intermarché, Eymis Leydier, caramanfruits.

Le virus de la terre le tient, il décide de retourner à sa passion. Une exploitation agricole est disponible à Saint Martin des Rosiers, il fonce. Il loue l'exploitation des terres agricoles, se lance en janvier 2007. Il trace son chemin, décide de faire l'élevage de poulets. Cet élevage verra le jour en 2009. De nombreux déboires administratifs expliquent ces deux années d'écart. Il ne lâche rien et enfin deux poulaillers sortent de terre. Entre temps il se consacre à l'agriculture céréalière biologique «blé, maïs, soja».



A ce jour se sont quatre poulaillers qui occupent ses journées avec les céréales. Ses poulets «label rouge» se retrouvent dans la grande distribution, Laurent n'ayant pas fait le choix de la vente direct. Hors du cadre de la structure familiale, Laurent se bat tous les jours pour vivre de sa passion, il est simplement fier d'être paysan.

Vie albonnaise

Une nouvelle entreprise sur notre commune

Installée depuis mai 2016 sur l'axe 7 l'entreprise LABROSSE EQUIPEMENT propose réparation, maintenance, vente, location de matériel FENWICK.

Equipement dans l'aide au transfert, stockage de matériel, également de l'équipement pour grande hauteur et gros tonnage. FENWICK propose un catalogue d'accessoires pour améliorer la productivité, le confort et la sécurité des caristes.



Inscription sur les listes électorales

Vous avez 18 ans en 2016 pensez à vous inscrire.

Principe : Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Qui peut être électeur ? Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de son domicile ;
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans ;
- Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois ;
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées,
- Soit par courrier, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription et les pièces exigées,
- Soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.fr (pour 2000 communes aujourd'hui).

Quand s'inscrire ? Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin soit avant le 31 décembre.

Documents à fournir : Pièce d'identité. Justification de domicile.



Vie albonnaise

Quelques éclairages sur la nouvelle organisation territoriale de la république et leurs conséquences communales

Lieu de l'administration de proximité, la commune dispose de compétences très diversifiées.

En matière d'urbanisme, les lois de décentralisation lui ont transféré des compétences exercées antérieurement par l'État. Ainsi, les communes ont acquis une autonomie de décision et une liberté de conception dans l'élaboration des documents réglementaires d'urbanisme : plans locaux d'urbanisme, PLU avec l'obligation de concertation et dans le respect des prescriptions nationales d'urbanisme.

Les maires ont reçu, quant à eux, compétence pour délivrer les autorisations individuelles d'urbanisme, dont les permis de construire.

Dans le domaine sanitaire et social, la commune met en œuvre l'action sociale facultative grâce aux CCAS centres communaux d'action sociale.

Dans le domaine de l'enseignement, la commune a en charge les écoles pré-élémentaires et élémentaires (création et implantation, gestion et financement, à l'exception de la rémunération des enseignants).

Dans le domaine culturel, la commune crée et entretient des bibliothèques, musées, écoles de musique, salles de spectacle. Elle organise des manifestations culturelles.

Dans le domaine sportif et des loisirs, la commune crée et gère des équipements sportifs, elle subventionne des activités sportives, y compris les clubs sportifs professionnels, elle est en charge des aménagements touristiques.

À ces compétences s'ajoutent celles qui correspondent à des missions traditionnelles :

- entretien de la voirie communale,
- protection de l'ordre public local par le biais du pouvoir de police du maire.
- état civil (enregistrement des naissances, mariages et décès),
- fonctions électorales (organisation des élections...).

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) souligne le rôle de la commune comme chef de file pour fixer les modalités de l'action commune des collectivités territoriales et de leurs établissements publics pour l'exercice des compétences relatives à :

-la mobilité durable :La mobilité durable consiste à assurer l'accessibilité aux territoires et satisfaire la liberté de mouvement et de déplacement des individus à court et long terme, tout en considérant l'intérêt collectif des générations actuelles et futures.

- l'organisation des services publics de proximité,
- l'aménagement de l'espace et le développement local.

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) renforce les compétences optionnelles et obligatoires reconnues aux communautés de communes et aux communautés d'agglomérations, ce qui, de fait, réduit d'autant les compétences des communes membres.

Faucher autant que nécessaire, mais aussi peu que possible

Préserver la biodiversité tout en répondant aux besoins des usagers.

Le fauchage tardif consiste à laisser enherbées certaines zones afin de préserver la biodiversité, en respectant le cycle naturel des plantes et l'aspect esthétique : il permet à la flore de s'exprimer tout au long du printemps et de l'été. Les espaces verts et les bords de routes constituent des "prairies naturelles" dont la richesse ne demande qu'à s'exprimer. Les plantes sauvages y ont la possibilité de grainer et de se reproduire, grâce à une pollinisation par les insectes. De nombreux animaux y trouvent nourriture, gîte et abri.

En appliquant le fauchage tardif sur notre commune, c'est non seulement le respect de l'environnement qui est en jeu, mais ce sont également des économies réalisées : un fauchage moins fréquent, c'est du temps de travail réaffecté à d'autres travaux, moins d'usure de matériel. Le fauchage tardif, c'est aussi des économies de carburant et moins de rejets de CO₂ et de pollution.

Fauchage raisonné :

Hauteur de coupe supérieure à 9cm
Coupe des talus après le 15 août.



Infos pratiques



Mairie :

☎ 04 75 03 12 71 - Fax 04 75 03 09 46
ouverture du lundi au
vendredi de 8h30 à 13h30
E-mail : mairie-dalbon@wanadoo.fr

Location de la **salle des fêtes** et activités
au **gymnase** :
Jérôme Sonnier ☎ 04 75 03 16 35 ou boîte
aux lettres.

Ecole Saint-Romain : ☎ 04 75 31 03 98

Ecole Saint-Martin : ☎ 04 75 03 10 65

**Cabinet médical (consultation du
Dr Champion)** :

Mardi et jeudi matin sur rendez-vous de 9h
à 12h à Albon. ☎ 04 75 03 01 80.

Lundi, mercredi, vendredi et un samedi sur 3
sans rendez-vous le matin et les lundi, mardi,
mercredi et vendredi après-midi de 15h30 à
19h à Anneyron. ☎ 04 81 92 16 75.

Naissances 2015



ALVES Nine
PONTET Milan
JACQUET Camille
BOULOUIS Ethann
PILI Liana
BACHIRI Axel
MENDES Simon
BUFFAT Maëlia

Décès 2015



Gérard SAUZE

Naissances 2016



LORENZO Nicolas
THIRARD Gabin
GROGNIARD Lili
BARRIERE Bastien
GRENIER Gabriel
PELISSIER Lola
BETTON Kylan
ROUMEAS Tiana
DOE DE MAINDREVILLE Aliénor
BLANC Mayron
ROBINET Agathe
ROUX Aély



Mariages

TRUCHI Kévin et BAUTISTA Morgane
GIIRONNET Laurent et BRUYERE Aurélie
CHALANCON Florent et COINDET
Alexandra
LEFEVRE Mathieu et LAGO Noémie
VACAVANT Jérôme et LEBLOND Malvina
DROUET Florian et BESSET Elodie
PABION Didier et LEFEVRE Carole
ALEXANDRE Stéphane et POULENARD
Nadège
ROUMEAS Julien et PIVETEAUD Marion

Décès



JUNG Pierre (albon)
FAIT Maryse (transcription)
EL OUARDI Brahim (albon)
CANIBANO RUBIO Julia (transcription)

Porte de Drôme Ardèche
APPEL À CANDIDATURE

"AMASCÈNE"
FESTIVAL
intercommunal
d'**ARTISTES AMATEURS**

1^{ère} EDITION

7, 8 et 9
avril 2017

www.portedealbonardèche.fr

ASSOCIATIONS ET TROUPES AMATEURS :
INSCRIVEZ-VOUS POUR PARTICIPER
À LA PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL

La Communauté de Communes Porte de Drôme Ardèche organise le festival AMASCÈNE qui vise à promouvoir la production amateur et possiblement professionnelle de spectacles en théâtre, en musique, en danse, et la diversité des pratiques artistiques.

Le festival AMASCÈNE se veut aussi moment de rencontres, d'échanges et de partage entre un grand nombre d'habitants et leurs associations.

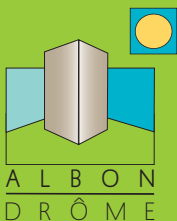
Il s'adresse à toutes les compagnies amateurs constituées en association loi 1901 et dont le siège est dans l'une des 35 communes de Porte de Drôme Ardèche. Toutes les disciplines sont acceptées : chant, musique, danse, conte, théâtre, poésie, photo, sculpture...

La première édition sera organisée sur 3 jours les 7, 8 et 9 avril 2017 à la Motte-de-Coloure, sur le thème de : La vie à deux, et plus...

POUR CANDIDATER

Téléchargez la fiche et le règlement de candidature sur www.portedealbonardèche.fr.
Pour toute information et retour de candidatures, merci de vous adresser à Colette Pétry par mail via ghery@portedealbonardèche.fr ou par téléphone au 04 75 23 45 00.

Date limite de candidature le 15 octobre 2016.



Bulletin municipal de la commune d'Albon
octobre 2016
Directeur de la publication : Jean-Pierre Payraud

Impression : IDC PRINT Andancette
04 75 03 04 91

Dépôt aux archives départementales à parution.

Site internet

Vous pouvez retrouver toutes les infos nécessaires à l'école, la cantine, la bibliothèque, l'administratif, les dates et les comptes-rendus du conseil municipal, les brèves d'actualités, les infos pratiques, sur notre site internet :

www.mairie-albon.fr